



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## assistants sociaux

Question écrite n° 79033

### Texte de la question

M. Guy Delcourt attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur les conditions de travail des assistants sociaux. De nombreux syndicats attirent depuis de nombreuses années l'attention des pouvoirs publics sur les conditions de travail des services sociaux. L'annonce récente de certaines mesures gouvernementales visant à redéployer des assistants scolaires vers le primaire a conduit une nouvelle fois les représentants de la profession à alerter sur le manque de moyens en milieu scolaire, qui s'illustre avec un chiffre : une assistante du service social pour plus de 1 000 élèves. Le Gouvernement depuis sa prise de fonctions s'est penché avec sérieux et courage sur les postes œuvrant à une mission d'intérêt général et rencontrant des problématiques récurrentes, comme ce fut le cas avec les auxiliaires de vie scolaire. Sur ce sujet, un groupe de travail a été créé sous l'impulsion du Gouvernement au début du quinquennat pour pérenniser et professionnaliser ces emplois. Sur la base de ce modèle, il lui demande si le Gouvernement envisage la création d'un groupe de travail similaire qui pourrait mesurer les conditions de travail actuelles des assistants sociaux, notamment dans l'éducation nationale, et émettre des propositions visant à conjuguer l'amélioration des conditions professionnelles des assistants sociaux avec une prise en charge toujours plus qualitative des élèves.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guy Delcourt](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (3<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79033

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** Affaires sociales, santé et droits des femmes

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 mai 2015](#), page 3329

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)